



UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR – AGIR



Jean COUSTEIX
Fondateur de l'UNPRG

Nogent-Sur-Marne, le 6 novembre 2025

Objet : Procès-verbal CAN septembre 2025

Nos réf : N° 118 / 2025 – UN

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL **(30 septembre 2025)**

Le conseil d'administration national de l'UNPRG s'est réuni les 30 septembre et 1^{er} octobre 2025, dans les locaux du siège de l'association, 7 boulevard de Strasbourg - 94130 à Nogent-sur-Marne. Les horaires du CAN ont été modifiés en raison des mouvements sociaux perturbant les moyens de transport.

Étaient Présents :

BECCEGATO Patrick - DANIEL Didier - DAROIS Nicole - DAROIS Joël - DELALANDE Jean-Pierre
DELORME Daniel - DURIEUX-TROULLETON Eric - EVEN Jean - EPPLIN Serge - GONFROY Daniel
GRARD-LAURENT Jean-Pierre - LEBEUR Philippe - LEFORT Jacky - MARCHAL Claude - MONTIGAUD Marc PAULIN
Sylviane - PERREAUX Jean-Paul - TAMBOISE Jean-Jacques - GONZALEZ Jean-Marie
STEPHAN Jean-François

Absent excusé : FILLAUD Michel pas de procuration

En conséquence, il y aura 20 votes à décompter pour les décisions du C.A.

Réunion du Conseil d'Administration National (CAN) mardi 30 septembre 2025 à 13h30

Jean-Christophe VAILLANT fait une présentation du nouveau site de l'UNPRG au conseil d'administration.

A l'issue de la présentation, le président ouvre officiellement le conseil d'administration national :

Mot d'accueil du Président National

**Mesdames les Administratrices,
Messieurs les Administrateurs,**

Bonjour à tous, j'ouvre le conseil d'administration qui a un ordre du jour très dense.

Six mois se sont déjà écoulés depuis notre dernière réunion, et cette période a été marquée par la saison estivale, propice au repos et à la déconnexion. J'espère que chacun d'entre vous a pu profiter pleinement de ces vacances pour se ressourcer et revenir avec une énergie renouvelée.

Pour autant, ces six mois n'ont pas été synonymes d'inactivité. En coulisses, plusieurs actions ont été menées, des projets ont avancé, et des réflexions ont mûri afin de préparer au mieux les prochaines étapes de notre développement.

C'est donc avec enthousiasme que nous nous retrouvons aujourd'hui pour faire le point, partager les avancées, et envisager ensemble les perspectives à venir.

Depuis notre dernier CAN, la situation géopolitique mondiale s'est non seulement détériorée, mais elle suscite désormais une inquiétude profonde.

Loin d'être rassurante, elle laisse entrevoir, à moyen ou long terme, la possibilité d'un embrasement aux conséquences inédites, dépassant tout ce que nous avons connu jusqu'à présent.

Au niveau national, les incertitudes budgétaires et les turbulences politiques internes ont provoqué une mobilisation massive.

Des milliers de citoyens sont descendus dans la rue afin d'exprimer leurs préoccupations et tenter d'influer sur les orientations budgétaires à venir. Ces manifestations traduisent une attente forte vis-à-vis du nouveau Premier ministre et du futur gouvernement, appelés à prendre des décisions cruciales dans un climat de tension sociale et de défiance institutionnelle.

Mais, revenons à nos moutons ou plutôt à l'ordre du jour de notre Conseil d'Administration National.

Avant de céder la parole à notre secrétaire général, je me permets de vous rappeler que, comme vous avez pu le constater, notre ordre du jour est particulièrement dense, et il ne nous sera pas possible d'éterniser nos débats. En effet, le conseil d'administration sera immédiatement suivi par la cérémonie d'accueil et la remise de la médaille d'or aux nouveaux présidents, dans le cadre de la journée d'information prévue demain.

En raison du mouvement social prévu le jeudi 2 octobre, nous avons été contraints d'ajuster l'ordre du jour ainsi que l'articulation des travaux du Conseil d'Administration National.

Afin de préserver la qualité des échanges et le respect du temps imparti, il vous a été demandé de prendre connaissance en amont des rapports de commission. Ceux-ci ne seront pas lus dans leur intégralité par les vice-présidents, qui se concentreront sur les points essentiels et se tiendront à votre disposition pour répondre à vos questions.

Dans ce contexte contraint, je vous invite, lors des phases de travail, à veiller à ce que les échanges au sein du CAN se déroulent dans le plus grand respect de chacun. Il est essentiel d'éviter tout commentaire superflu ou intervention intempestive, afin de garantir l'efficacité et la fluidité de nos travaux.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre coopération.

Comme je l'ai évoqué précédemment, l'UNPRG n'est pas restée inactive. Bien au contraire, ces derniers mois ont été jalonnés d'actions concrètes, de réflexions stratégiques et d'engagements soutenus, tous orientés vers le renforcement de notre mission et la défense de nos valeurs.

Cependant, afin de ne pas empiéter sur le temps consacré aux points inscrits à l'ordre du jour, je ne reviendrai pas de manière exhaustive sur le chemin parcouru. Je vous proposerai plutôt, au fil des sujets abordés, des retours ciblés sur les actions menées au cours des six derniers mois.

Je donne à présent la parole à Serge et vous souhaite à toutes et à tous un excellent CAN.

Le secrétaire général lit l'ordre du jour qui est modifié à la suite des grèves qui obligent certains administrateurs à modifier leur départ.

1. Le président fait le point sur les partenariats sociaux que l'association a engagé et qui abondent principalement la ligne sociale :

- La Fondation
- La Caisse nationale du gendarme
- La mutuelle UNEO
- L'association TEGO

Le président rappelle que les dossiers traités par la commission sociale doivent être transmis à la CNG et TEGO, quand les bénéficiaires sont adhérents de ces organismes.

La convention signée avec le président Peyramaure de la caisse nationale du Gendarme fonctionne bien, les dossiers présentés par notre commission sociale ont reçu une suite favorable avec le doublement des aides attribuées par l'UNPRG. Les résultats obtenus démontrent, si cela s'avère nécessaire, la qualité et le sérieux des travaux effectués par la commission sociale pilotée par Marc Montigaud

2. Le 1^{er} président adjoint Claude MARCHAL fait le point sur le pôle des retraités. Il détaille le fonctionnement du pôle et des changements intervenus dont l'action est compliquée par les changements politiques au niveau national. L'UNRP a changé de président. Organisateur de la dernière réunion, l'UNRP doit fournir le compte rendu.

3. Approbation du dernier PV du CAN : 6 / 2025 UN du 12 mars 2025.

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal par vote électronique.

4. 14H20

Bilan financier par le Trésorier Général National et point sur le logiciel comptabilité pour les UD.

En préambule de son intervention orale, le trésorier général national porte à la connaissance des 20 participants du C.A.N, les chiffres relatifs aux finances de l'UNPRG. Il fait le point sur la situation « à la date du 30/09/2025 » des différents comptes bancaires de l'UNPRG y compris ceux relatifs au Fond de Solidarité, aux lignes budgétaires « social et communication ».

Daniel informe ses auditeurs que les subventions 2025 sollicitées auprès de nos partenaires et de la Direction Générale de la Gendarmerie ont bien été créditées sur le compte bancaire de l'UNPRG.

Le Trésorier communique ensuite à son assistance que les bénéfices engendrés par les diverses manifestations organisées par l'UD 17 « pour célébrer les 100 ans d'existence de celle-ci » ainsi que les dons récoltés par l'UD (somme globale supérieure à 6 000 €) ont transité par l'UNPRG afin d'être rétrocédés aux KEPIS PESCALUNES.

Daniel Delorme notre trésorier national, évoque deux legs dont l'UNPRG fait partie des bénéficiaires.

Legs 1 :

Un retraité veuf et sans descendance, a fait quatre associations légataires universels de ses biens à part égale. Le montant global des biens est estimé à environ 400 000 €.

Legs 2 :

Une veuve, décédée en 2024 a fait un legs financier dont le montant exact est inconnu à ce jour (environ 3 000 €).

C'est deux legs vous seront expliqués dans le détail lors du congrès.

Le trésorier annonce aux membres du CAN qu'il vient de solder trois factures importantes : Arrhes relatifs au Congrès 2026, approvisionnement en carte d'adhérents, refonte du site internet UNPRG. Il précise que Jean-Christophe VAILLANT le concepteur du site a fait un don à l'UNPRG d'une valeur supérieure à 30% du montant global de la facture. Il les prévient aussi que trois « douloureuses » seront à payer d'ici fin 2025 : Taxes Foncières « pas d'augmentation », les vignettes autocollantes et les assurances.

Avant de terminer son compte rendu, Daniel avise son public que la Commission des Finances qui s'est déroulée en aval du CAN a fait l'objet de discussions constructives qui n'ont pas généré la nécessité de nouvelles directives.

Il est demandé aux administrateurs nationaux d'autoriser la confection d'une chemisette, destinée à être portée la journée du mercredi, de façon à montrer leur cohésion. Ils seront comme cela plus facilement identifiables vis-à-vis des participants.

Vote pour une chemisette floquée UNPRG pour les membres du conseil d'administration :

POUR : 19
CONTRE : 1
Abstention : 0

5. Le secrétaire général fait le point sur la PSC qui a été mise en place, obligatoire pour les actifs et facultative sans aide de l'Etat pour les retraités et les familles. Les retraités n'ont pas adhéré massivement à la PSC. L'inquiétude pour les retraités porte sur la continuité de la dépendance et du capital décès en inclusion. Seuls 2 000 retraités ont adhéré au contrat PSC dont la moitié par des jeunes retraités qui profitent d'un tarif intéressant les premières années de retraite.

A compter du 1^{er} janvier 2026, une aide pour les retraités les moins aisés sera mise en place.

16h00 : Pause

16h15 : Reprise du CAN

6. PRÉPARATIFS POUR LE CONGRES 2026 – 80 ANS DE L'UNPRG

Le Conseil d'administration fait le point sur les préparatifs du congrès qui se déroulera à Sète en 2026. Le maire de Sète a démissionné à la suite de déboires judiciaires. Nous sommes en contact avec le chef du protocole qui est un ancien de l'arme qui devrait rester en place. Les élections municipales vont compliquer l'organisation des cérémonies traditionnelles du congrès. L'équipe va devoir être vigilante pour échanger avec la nouvelle municipalité.

Pour les Porte-drapeaux, les propositions de séjour seront prévues dans la note d'organisation du congrès. Il est recommandé de venir avec le drapeau de son UD.

Souhaitant avoir un maximum de drapeaux pour donner un éclat à l'occasion de nos 80 ans, le conseil a approuvé à l'unanimité la réduction de 50 euros pour les porte-drapeaux. Pour ces derniers, le coût du séjour de sera donc minoré de cette somme.

Il est envisagé de solliciter dans les départements limitrophes si l'UD 34 n'a pas assez de volontaires.

Un projet de la fiche de réservation en cours d'élaboration a été présentée au conseil. Après concertation une nouvelle fiche est mise au point. Agréée à l'unanimité, elle vous sera adressée avant fin novembre.

Il est demandé au Conseil si la carte mobilité réduite doit être demandée pour obtenir un logement PMR. Le conseil d'administration souhaitant jouer la carte confiance, il rejette à l'unanimité cette proposition.

Les tarifs suivants vont être mentionnés sur la fiche de réservation

Il y aura :

- Un forfait 375€ par personne en chambre double
- Un forfait de 465€ par personne en chambre simple.

Il sera possible d'assister seulement à la journée de la cérémonie pour réduire les frais des porte-drapeaux. Les UD ou les personnes intéressées par ce concept contacteront téléphoniquement le trésorier adjoint qui leur indiquera, compte tenu des prestations demandées, le tarif à indiquer sur la fiche de réservation.

En dehors des propositions mentionnés sur la fiche de l'UNPRG, il faudra prendre contact avec le domaine pour réserver directement.

Pour les présidents et les administrateurs qui le souhaiteront, la possibilité leur sera offerte de déduire les frais kilométriques aux impôts. Outre le fait que cette solution devrait s'avérer plus rentable pour les personnes imposables, elle permettra de réduire le coût du congrès.

Il a été présenté au conseil des propositions de sorties pour les accompagnateurs pendant le congrès le mercredi puis à l'issu, le vendredi.

Le tarif du domaine pour rester le vendredi après le congrès est de 110€ par personne avec le repas de midi compris.

Pour la sortie du mercredi après-midi, le conseil a voté à l'unanimité pour la sortie proposée par le domaine qui couterait entre 20 et 25€ pour la visite de SETE avec au retour une dégustation gratuite de produits régionaux au centre de vacances.

Pour la sortie de vendredi le conseil s'est prononcé successivement sur les propositions suivantes :

- Une visite d'une manade pour 74€ par personne
Il y a eu 0 vote
- Une sortie à Saint-Guilhem-le-Désert avec 01h35 de marche à pied (coût estimé à 65 €)
Il y a eu 0 vote
- Une croisière sur le canal du Midi. En partant du port de Béziers, repas sur le bateau (pour le prix de 80€ tout compris)
Il y a eu 11 votes
- Une visite aux salins du midi et Aigues-Mortes pour un montant de 42 €
Il y a eu 8 votes

En conséquence la sortie sur le canal du Midi est retenue pour la journée du vendredi.

Le sac souvenir du congrès qui sera confectionné sera offert à tous les porte-drapeaux de l'UNPRG qui participeront à la cérémonie. Le trésorier a négocié un prix intéressant auprès du domaine.

Il est proposé au conseil d'améliorer la rondache de l'association pour la personnaliser à l'occasion des 80 ans de l'association.

Il est demandé à notre fournisseur de nous proposer des visuels pour que le conseil se prononce.
Le Conseil approuve à l'unanimité que la rondache soit utilisée comme support.

Le visuel présenté par le vice-président Eric DURIEUX-TROULLETON est apprécié par le conseil qui permettra son utilisation éventuelle pour les objets retenus.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur le cadeau du président. 3 propositions ont été présentées qui ont reçu les votes suivants :

- La médaille souvenir a reçu 15 votes.
- Les stylos ont reçu 7 votes.
- Le Kakemono a reçu 0 vote.

En conséquence une médaille souvenir sera réalisée pour le Congrès.

Le trésorier a relaté les difficultés pour la location des bus à retenir pour transporter les congressistes aux différents points pour les cérémonies.

Il doit se rapprocher de l'UD 34 qui aurait une proposition d'une société de bus. Le conseil lui demande de lancer la procédure de réservation à compter du 10 octobre 25 pour bloquer le tarif à 772 euros mentionné sur le devis.

Un rappel est effectué sur la répartition des missions des administrateur pour le Congrès.

Le Président et le premier adjoint national sont chargés de contacter les élus municipaux afin d'organiser le pot offert par le maire et la cérémonie au monument aux morts. Ils seront aussi chargés d'établir la liste des invités.

Le trésorier général national et le trésorier adjoint ont en charge de gérer les problèmes administratifs et financiers, de négocier certains tarifs, de diriger les sorties extérieures, mercredi après-midi et journée du vendredi, d'acheter les différents cadeaux pour les présidents ainsi que le coussin de fleurs pour la cérémonie, de conduire toutes les affaires relatives à l'intendance : chambres, menus, bus, interlocuteurs des responsables et personnels du Lazaret etc...

Didier Daniel, Club du Gendarme avantages : responsable et décideurs des prestataires qui seront présents sur le site avec autorisation des responsables du Lazaret : sponsoring, lots pour la tombola, etc...

Jean-Pierre et Joël sont chargés d'organiser la cérémonie œcuménique à l'Église et de vérifier la sonorisation, d'organiser l'emplacement des portes drapeau. Prendre contact avec la police municipale pour sécuriser les lieux et la route empruntée par les congressistes pour se rendre à pied au monument aux morts.

Jean-François est chargé d'organiser la sonorisation de la salle du congrès, le fonctionnement des moyens de projection, les supports à projeter et le contact avec la presse locale.

Jean-Paul et Sylviane aideront **Nicole et Eric** pour vendre les tickets de la tombola. Une note est à rédiger pour son organisation.

Une fiche d'appréciation du congrès sera proposée aux congressistes.

Une lettre sera adressée aux commandants de région, groupement et locaux. Il sera demandé à la hiérarchie de fournir un piquet d'honneur pour la cérémonie au monument aux morts.

Le petit-fils de Jean COUSTEX sera invité, il devrait être présent.

18H00 : Fin de la première partie du CAN.

08h00 : Reprise du CAN le 1^{er} OCTOBRE 2025

7. – Ouverture de la deuxième journée du CAN par le président.

Le président ouvre le CAN par l'organisation des futures élections pour le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration.

Le prochain CAN doit avoir toutes les données en sa possession sur les candidats afin d'organiser la diffusion des professions de foi avant le congrès.

La note d'appel à candidature sera diffusée afin que les données soient parvenues avant le 15 février 2026 au siège.

Il est demandé aux administrateurs sortants d'informer le conseil s'ils souhaitent renouveler leur mandat. Jacky demande qu'un temps soit réservé aux présentations des candidats lors du congrès.

Le président annonce que le prochain conseil d'administration national se tiendra au siège de l'association. Une demande sera adressée à la DGGN, pour tenir une partie du CAN au sein de ses locaux.

8. Intervention des Vice-présidents, présidents des commissions

8a) Lettre de mission pour l'animation de la commission de la prospective

Jean-Jacques TAMBOISE nous expose le processus qui sera mis en place en vue de contacter les élus sur les dossiers d'actualité.

Après cette expérimentation, il sera proposé au conseil la création de la commission PROSPECTIVE. Sa présentation est jointe (**annexe 2**) au présent compte rendu du CAN.

8 b) - Organique et statuts

Les statuts des UD doivent être mise à jour depuis 2020.

Le président national demande que la commission vérifie notre affiliation à l'ONAC qui nous autorise à ester en justice depuis 1995. Est-ce toujours d'actualité ?

Rapport joint (**annexe 1**) du Président de la commission, Jean-Marie Gonzalez.

8 c) - Social et Veuves

Rapport du président de la commission, Marc Montigaud.

Après avoir lu son rapport (**annexe 3**), Marc Montigaud, précise qu'une mise à jour doit être faite de la fiche des aides pour savoir si les adhérents ont des contrats avec les partenaires et mentionner sur la fiche l'autorisation de communiquer les renseignements personnels des demandeurs.

Afin d'optimiser le suivi des demandes auprès de la CNG qui double nos aides, le secrétaire général communiquera l'adresse personnelle de la présidente de la commission sociale de la mutuelle.

Marc nous informe que les derniers dossiers présentés ont été doublés par la CNG.

Afin d'organiser la célébration des centenaires, le président demande au secrétaire général d'organiser une convention tripartite UNPRG-FONDATION-CNG dans le cas où le centenaire fait partie des trois structures.

Le trésorier général national annonce que le compte solidarité n'ayant pas été utilisé dernièrement, à part un dossier, il ne sera pas demandé au UD de verser les 0,50€ pour 2026.

Il précise qu'à la suite du centenaire de l'UD 17, l'UNPRG à reversé aux Képis Pescalunes la somme de 6 187,85 € qui avaient été récoltés.

10H15 : PAUSE

10H25 : REPRISE DU CAN

8 d) - Recrutement – suivi des UD et Club Avantages

Rapport (**annexe 4**) du président de la commission, Didier Daniel qui nous en fait la lecture et l'analyse
Le recrutement est important. Il nous relate l'origine de la note sur la Sainte Geneviève qui peut aider certains présidents d'UD.

8 e) - Active et Réserves

Rapport (**annexe 6**) du président de la commission, Eric Durieux-Trouilletton qui nous en fait la synthèse. Il complète celui du mois de juin en raison de l'actualité importante de la gendarmerie.

8 b) – Communication

Rapport (**annexe 5**) du président de la commission, Jean-François STEPHAN. Il nous relate les résultats décevants de la campagne Additi.

Il fait une communication sur le nouveau site Internet. Sa commission contactera les présidents des UD afin de renseigner la partie UD du site.

12h00 : Pause déjeuner

13h30 : Reprise du CAN

9. Compte-rendu par Patrick BECCEGATO sur l'activité du conseil supérieur de la fonction militaire :

Il nous indique que l'activité est reprise après l'incertitude des ministres et parlementaires qui ont ralenti les prises de décisions.

La grille indiciaire des officiers est à l'étude pour les armées et la gendarmerie. Il y a des grandes disparités dans l'évolution des indices.

Il souhaite que les suppléants soient plus impliqués dans l'agenda. Le statut de VETERAN fait systématiquement l'objet de questionnement lors des séances.

Elu par le CPRM, Patrick nous informe que la volonté de supprimer cette structure pour faire des économies a été évoquée, mais la dissolution n'apparaît pas possible. En effet, cette structure semble protégée par la loi sur la concertation.

10. Questions diverses et tour de table :

Jean-François nous expose le PowerPoint pour le congrès qu'il va falloir aborder pour les interventions des commissions. Il demande de fournir le détail des interventions pour faire le fil du congrès. Il doit constituer le dossier de presse. Refaire la vidéo coûterait 3 537euros.

Patrick propose de faire une présentation de l'association à moindre coût. Il nous proposera un projet qu'il confectionnera.

Claude annonce que la motion devra être proposée et devra avoir un certain éclat pour nos 80 ans.

Jean-Paul se déclare volontaire pour participer à l'organisation de la messe et faire le choix sur les textes.

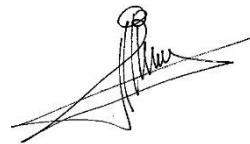
Le prochain CAN aura lieu **du 3 au 5 mars 2026** à Nogent sur Marne.

16h00 : Fin du CAN

Daniel GONFROY
Président national.



Serge EPPLIN
Secrétaire général national.



**RAPPEL DES MISSIONS DES ADMINISTRATEURS POUR LE CONGRES
DECIDES LORS DE LA REUNION DE FEVRIER 2025**

- **Président et Premier adjoint :**
 - 1) Rendez-vous avec le Maire : Ouverture du Congrès, Gratuité du pot avant repas de gala
 - 2) Contact avec les autorités Gendarmerie
 - 3) Autres champs d'études à leur initiative
 - 4) Pour Claude, président la cérémonie patriotique, reconnaître l'emplacement du monument aux morts avec Jean-Pierre et Joël
- **Jean-François et Didier :**
 - 1) Le matériel informatique et de communication qui se trouve déjà sur place, les besoins à exprimer auprès du Domaine du Lazaret
 - 2) Constituer un dossier PRESSE : Contact avec les journalistes locaux, FR 3 Languedoc Roussillon... pour diffuser notre congrès
 - 3) Club du Gendarme avantages : Prestataires qui pourraient être présents sur le site avec autorisation des responsables du Lazaret. La BFM doit obligatoirement faire partie des prestataires invités
- **Jean-Pierre et Joël**
 - 1) Prêtre, Curé, Aumonier Militaire
 - 2) Eglise, disposition des drapeaux, besoins police municipale
 - 3) Monuments aux Morts "Cimetière : carré militaire" si besoin de bus emplacement de stationnement "sonorisation sur place"
- **Nicole et Eric**
Tombola
- **Trésorier et son adjoint**
 - 1) Régler les problèmes administratifs et financiers
 - 2) Sorties extérieures proposées par le Domaine
 - 3) Cadeaux pour les présidents, Gerbes
 - 4) Tarifs à négocier
 - 5) Intendance générale